

Programme de formation

MAC PRAP 2S

Durée : 1 jour soit 7 heures



Publics

Personnel de la structure ayant déjà suivie une formation initiale ou une formation continue PRAP 2S de moins de 24 mois.

Seules les personnes ayant bénéficié de la certification d'acteurs PRAP (formation initiale) après mai 2011 seront maintenues dans leurs qualification d'acteur PRAP.

Objectifs

Rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Effectif

12 personnes maximum par groupe.

Pré-requis

Etre titulaire d'un certificat PRAP 2S

Formateur

Formateur PRAP option 2S, recyclé et certifié par l'INRS

Méthodes pédagogiques

Cette formation s'inscrit dans une démarche globale d'établissement concernant l'amélioration des conditions de travail.

Elle est basée sur une méthode active, qui s'appuie sur un enseignement :

- ° Concret : lien permanent avec les situations de travail des participants
- ° Actif : les apprenants participent à l'analyse
- ° Progressif : la méthode d'analyse est décortiquée
- ° Varié : Basé sur de nombreux exercices et mise en situation différentes.

Supports

Livret INRS ED 7201 et ED 7202

Validation

Certificat de formation PRAP 2S

L'évaluation est certificative. Certificat valable 24 mois sous réserve d'obtention.

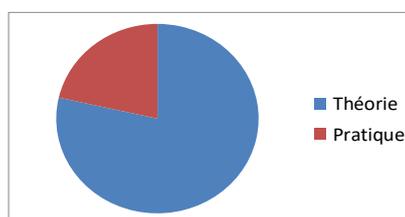
Programme

Jour 1 — Matin :

- ° Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- ° Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- ° Comprendre le phénomène d'apparition du risque
- ° Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- ° Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs
- ° Connaître le fonctionnement du corps humain
- ° Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- ° Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- ° Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- ° Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique potentiels
- ° Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels
- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- En prenant en compte les principes généraux de prévention

Jour 1 — Après midi :

- ° Evaluation certificative
- ° identifier les personnes concernées
- ° Utiliser les modes de communication et remontée d'information en vigueur dans l'entreprise
- ° Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- ° Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
- ° Maîtriser les techniques de base de manutention des personnes malades et à mobilité réduite



MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84430344843 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Référence :

P2-ENR-218

Version 2

Date de modification: 09/11/2021